



€ 3.850 | IXELLES | REF. DP-2-173



SURFACE HABITABLE

172 m²



CHAMBRES À COUCHER

3



SALLE DE BAINS

3



GARAGES

1

Appartement à Ixelles

 **DE BELLE VUE 2 RUE, 1050 Ixelles**

Victoire Junot vous propose, face aux emblématiques étangs d'Ixelles, ce prestigieux appartement de ±172 m², entièrement meublé et aménagé par l'architecte Christophe Gevers. Il offre deux élégantes chambres principales ainsi qu'une troisième chambre pouvant servir de bureau, trois salles de bains et quatre toilettes. Les vastes réceptions, baignées de lumière, s'ouvrent sur un splendide jardin privatif aménagé avec du mobilier original de Gevers, offrant une vue unique sur les étangs. Un garage intérieur complète ce bien d'exception. A visiter sans tarder !

Caractéristiques

GÉNÉRAL

Type	Appartement	Commune	Ixelles
Le prix	€ 3.850	Surface habitable	172 m²
Chambres à coucher	3	Salle de bains	3
Garages	1	Meublé	
Disponible	Libre	Année de construction	1968
État	Excellent état	Façades	2
Chambre	8 m²	Salle de bains	3
Toilettes	4	Jardin	50 m²
Adoucisseur d'eau		Cheminée	
Double vitrage		Fenêtres coulissantes	
Internet		Meublé	
Stores		Thermostat connecté	
Volets roulants électriques		Barbecue	
Éclairage extérieur		Accès PMR	
Alarme incendie		Ascenseur	
Concierge		Fibre optique	
Local à vélo		Télédistribution	
Alarme		Gardien	
Interphone		Porte blindée	
Vidéophone		Animaux autorisés	
Cafetière		Congélateur	
Four		Four à micro-ondes	
Lave-linge		Lave-vaisselle	
Linge de maison		Plaque de cuisson	
Réfrigérateur		Sèche-linge	
Télévision		Bus	
Commerces		École primaire	
Salle de sport		Gare	
Autoroute		Centre ville	
Aéroport		Cinéma	
Crèche		École secondaire	

Garderie	
Golf	
Médecin	
Parc	
Route principale	
Taxi	
Tramway	
PEB	265 kW/m ²
EPC code	20210211-000058540-01-6

Gare routière	
Hôpital/clinique	
Métro	
Parking public	
Supermarché	
Tennis	
Université	
PEB catégorie	E

INFORMATIONS OBLIGATOIRES

Permis de construire
Permis délivré
Destination urbaine
Non annoncé
Permis de lotissement
Permis de lotissement

Sommaton et demande de recouvrement
Citation émise
Droit de préemption
Aménagement du territoire avec droit de préemption disponible
 Zone inondable
Non-flood zone

FINANCIER

Le prix
€ 3.850

Charges
500 €

